



Restructuration financière des entreprises fragilisées

Publics concernés

- #Entreprise

Domaines secondaires

- [#Transmission et mutation d'activité](#)

Les actions seront orientées vers les entreprises présentant des situations de fragilités structurelles ou conjoncturelles, pouvant correspondre à la situation légale de l'entreprise en difficulté.

Objectif

Participer au plan de restructuration financière avec les actionnaires et les banques

Bénéficiaire

Entreprises de toutes tailles

Comment faire ma demande ?

Coût de la restructuration

Modalités d'intervention

Prêt public d'une durée de 5 ans avec possibilité de rééchelonnement et 2 ans de différé

Base réglementaire

SA 41259 PME en difficultés – 1407/2013 de minimis – N667a/2007 prêts publics

Correspondants

- **Unité entr. en difficulté**

Service Relation aux Usagers

[05 49 38 49 38](tel:0549384938)

Du lundi au vendredi de 9h à 18h sans interruption